

ARCHITECTES :

Atelier BPG & Associés

Corderie Royale – 3, rue Jean-Baptiste Audebert

17300 Rochefort

Tél. : 05.46.99.14.40

Dossier n° 16-16 – PHASE DCE

Construction d'une Agence bancaire

Crédit Agricole

Rue de la Juillerie

17170 FERRIERES

LOT N° 203 – MENUISERIES INTÉRIEURES BOIS

Maître d'Ouvrage :

Crédit Agricole Charente-Maritime Deux-Sèvres

14 rue Louis Tardy

CS 90000 LAGORD

17055 LA ROCHELLE Cedex 9

Economiste :

BPG & Associés

3 rue Audebert – La Corderie Royale

17300 ROCHEFORT SUR MER

Tél. 05 46 99 14 40

DESCRIPTIF PHASE DCE

Opération : 16-16 – CONSTRUCTION D'UNE AGENCE BANCAIRE CREDIT AGRICOLE – 17170 FERRIERES

Lot n° 203 : MENUISERIES INTÉRIEURES BOIS

SOMMAIRE

0203.	LOT 203 : MENUISERIES INTÉRIEURES BOIS.....	4
0203.1	PRESCRIPTIONS TECHNIQUES GÉNÉRALES.....	4
0203.1.1	OBJET DU MARCHÉ.....	4
0203.1.2	DOCUMENTS TECHNIQUES.....	4
0203.1.3	COORDINATION AVEC LES CORPS D'ÉTAT	4
0203.1.4	PROJET TECHNIQUE - EPURES	5
0203.1.5	EXECUTION DES OUVRAGES.....	5
0203.1.5.1	Nature et qualité des bois	5
0203.1.5.2	Dimensions et sections des bois	5
0203.1.5.3	Quincaillerie - visserie	5
0203.1.5.4	Colles	6
0203.1.6	PROTECTIONS.....	6
0203.1.6.1	Protection des bois	6
0203.1.6.2	Protection des parties métalliques	6
0203.1.6.3	Protection des ouvrages après mise en œuvre.....	6
0203.1.7	POSE	6
0203.1.8	JOINTS DE CALFEUTREMENTS ET D'ÉTANCHEITE	6
0203.1.9	RECEPTION DES OUVRAGES DE MENUISERIE BOIS.....	7
0203.1.10	REMISE DES CLES	7
0203.2	MENUISERIES INTÉRIEURES	8
0203.2.1	BLOCS PORTES.....	8
0203.2.1.1	Prescriptions communes.....	8
0203.2.1.2	Nomenclature.....	9
0203.2.2	CHASSIS VITRES	10
0203.2.2.1	Châssis vitrés gaine ascenseur	10
0203.2.2.2	Châssis intérieurs des locaux	10
0203.2.3	OUVRAGES ANNEXES.....	10
0203.2.3.1	Plinthes bois.....	10
0203.2.3.2	Tablettes bois.....	10

DESCRIPTIF PHASE DCE

Opération : 16-16 – CONSTRUCTION D'UNE AGENCE BANCAIRE CREDIT AGRICOLE – 17170 FERRIERES

Lot n° 203 : MENUISERIES INTÉRIEURES BOIS

0203.2.3.2.1	Tablettes bois Patios	10
0203.2.3.2.2	Tablettes bois sur bâtis support	10
0203.2.3.3	Soffites et coffres	10
0203.2.3.4	Poteaux, lisses, et couvre joint.....	11
0203.2.3.5	Trappe d'accès	11
0203.2.3.5.1	Trappes de visite PF / CF 1/2 h – Horizontales	11
0203.2.3.5.2	Trappes de visite PF / CF 1/2 h – Verticales.....	12
0203.2.4	PARQUET BOIS.....	12
0203.2.5	EQUIPEMENTS COMPLEMENTAIRES	13
0203.2.5.1	Panneaux décoratifs en bois.....	13
0203.2.5.2	Equipement complémentaire Sanitaires	13
0203.2.5.3	Meuble kitchenette « Espace café RdC »	13
0203.2.5.4	Meuble kitchenette « Espace Détente R+1 »	14
0203.2.5.5	Meuble casiers « Espace Détente R+1 »	14
0203.2.5.6	Variante sur meubles Espaces Café et Détente	14
0203.2.5.7	Table de comptage « ETS RdC »	14
0203.2.5.8	Placards et aménagements de Bureaux	15
0203.2.5.9	Placard technique	15
0203.2.6	SIGNALETIQUE	15
0203.2.6.1	Signalétique locaux sanitaires.....	15
0203.2.6.2	Logo « CA » bois – Mur patio.....	15
0203.3	OUVRAGES DIVERS.....	16
0203.3.1	D.O.E. - D.I.U.O.....	16
0203.3.2	HYGIENE ET SECURITE	16
0203.3.3	NETTOYAGE DE CHANTIER.....	16

DESCRIPTIF PHASE DCE

Opération : 16-16 – CONSTRUCTION D'UNE AGENCE BANCAIRE CREDIT AGRICOLE – 17170 FERRIERES

Lot n° 203 : MENUISERIES INTÉRIEURES BOIS

0203. LOT 203 : MENUISERIES INTÉRIEURES BOIS

0203.1 PRESCRIPTIONS TECHNIQUES GÉNÉRALES

0203.1.1 OBJET DU MARCHÉ

- Le présent descriptif a pour objet de définir les travaux incombant au Lot n° 203. Menuiseries intérieures bois pour le projet de :

**Construction d'une Agence Bancaire Crédit Agricole
Rue de la Juillerie
17170 FERRIERES**

- Ces travaux du présent lot comprennent la fourniture et pose des menuiseries intérieures habituelles tel que portes, plinthes, etc..., ainsi que la réalisation des équipements mobiliers fixes dans les limites des prescriptions du présent CCTP.

0203.1.2 DOCUMENTS TECHNIQUES

- Les travaux du présent lot seront exécutés suivant les Normes Françaises, les DTU et règles de calcul correspondants aux travaux à exécuter, et en particulier :
 - DTU 36.1 – Travaux de menuiserie bois
 - DTU 39. 1 (NFP 78-201) – Travaux de miroiterie – Vitrierie,
 - DTU 39.4 - Travaux de miroiterie et vitrierie en verre épais
 - NFP 01 005 - Dimension des portes à vantaux battants
 - NFP 06 001 à 005 - Bases de calculs des constructions
 - NFP 20 102 - Généralités sur bois, portes et châssis
 - NFP 23 301 à 303 - Menuiserie intérieure
 - NFP 23 415 - Ferrage des châssis et croisées à la française
 - NFP 26 101 - Quincaillerie, serrurerie
 - NFB 50 001 à 54 172 - Bois
 - NFX 10 011 - Résistance des matériaux
 - NFX 40 001 à 501 - Préservation des bois
 - NFY 10 011 – 40 001 - Résistance des matériaux et protection
 - Règles et recommandations publiées par le C.T.B.

0203.1.3 COORDINATION AVEC LES CORPS D'ÉTAT

Une étroite coordination sera assurée, tant au niveau des études qu'au stade de l'exécution sur le chantier, entre le présent lot et les corps d'état suivants :

a) gros-œuvre - cloisons :

- les lots menuiserie, gros-œuvre et cloisons seront conjointement responsables de l'implantation des huisseries et bâtis, le lot menuiserie étant chargé d'effectuer cette implantation qui sera vérifiée par les deux autres lots.
- pour la réception des supports béton recevant directement les ouvrages bois du présent lot.

c) chauffage et ventilation :

- pour la position et la section des grilles à incorporer dans les menuiseries.

d) peinture :

- pour déterminer la qualité des produits de traitement des bois.

DESCRIPTIF PHASE DCE

Opération : 16-16 – CONSTRUCTION D'UNE AGENCE BANCAIRE CREDIT AGRICOLE – 17170 FERRIERES

Lot n° 203 : MENUISERIES INTÉRIEURES BOIS

0203.1.4 PROJET TECHNIQUE - EPURES

- Tous les plans divers d'assemblage, de fabrication et d'ouvrages exigeant une étude particulière des détails, devront être réalisés par l'entreprise, ces études devant être menées en étroite coordination avec les corps d'état concernés.
La fabrication ou les commandes à des fournisseurs ne pourront être lancées tant que les plans et prototypes n'auront pas été approuvés par le Maître d'Œuvre et le Bureau de Contrôle.
- De même, dans le cas où l'entreprise, après accord du Maître d'Œuvre, désirerait modifier certaines parties d'ouvrage, ces modifications ainsi que les conséquences éventuelles sur les prestations des autres corps d'état, seront intégralement à la charge de l'entreprise.

0203.1.5 EXECUTION DES OUVRAGES

0203.1.5.1 Nature et qualité des bois

- Sauf si des essences ou qualités sont indiquées dans les chapitres de description des ouvrages :
 - les bois de charpente et de menuiserie intérieure seront des résineux de provenance indigène : Savoie, Jura, Vosges ou Haute-Loire, ou des résineux importés, blancs ou rouges du Nord,
 - les bois de menuiseries extérieures seront en feuillus tropicaux (Sipo, Doussié, Niangon ou Méranti),
 - les contreplaqués seront prévus en contreplaqués CTBX (qualité extérieure sous le label C.T.B.),
 - les panneaux de particule de qualité menuiserie à grains fins.
- Tous les bois devront être mis en œuvre à l'état sec à l'air, c'est-à-dire qu'ils devront présenter un degré d'humidité variant de 9 à 12 %, rétractabilité conforme à la norme NFB.
Ils seront bruts de sciage, sauf pour les parties vues, les voligeages et les habillages.
La qualité des bois sera conforme aux définitions des normes dans chacune des catégories désignées, sans qu'il soit besoin d'en rappeler les caractéristiques au présent document.

0203.1.5.2 Dimensions et sections des bois

- Les sections de bois indiquées sur les plans ou les pièces écrites sont celles des bois finis après usinage de fabrication.
Si l'entrepreneur estime qu'elles sont insuffisantes à la bonne tenue des charpentes et menuiseries, ou si elles ne peuvent être obtenues dans les débits commerciaux, il devra les augmenter après accord du Maître d'Œuvre et en conséquence, en tenir compte dans l'établissement de son prix qui ne pourra de ce fait, subir aucune augmentation.
- L'entreprise devra toutes les fourrures et calages nécessaires à la parfaite planéité de la couverture ou de ses supports.
Les portes planes de distribution intérieure posséderont le label NFCTB, épaisseur minimale de 40mm.
Les portes à vitrer posséderont des parements dont l'épaisseur tiendra compte des masticages sur les deux faces.

0203.1.5.3 Quincaillerie - visserie

- La quincaillerie employée sera soumise à l'agrément du Maître d'Œuvre et devra être adaptée aux dimensions et poids des éléments de menuiserie.
Elle sera proposée en alliage d'aluminium oxydé anodiquement, type métal brossé, sauf si une description particulière est indiquée dans la description particulière des ouvrages.
Toute la quincaillerie employée sera titulaire du label SNFQ ou NFSNFQ et devra être conforme à la norme NFP 26.
- La visserie même dissimulée sera en acier inoxydable.

DESCRIPTIF PHASE DCE

Opération : 16-16 – CONSTRUCTION D'UNE AGENCE BANCAIRE CREDIT AGRICOLE – 17170 FERRIERES

Lot n° 203 : MENUISERIES INTÉRIEURES BOIS

- Les dimensions, le nombre de fixation des quincailleries, doivent permettre de satisfaire aux essais sur les ouvrages terminés, essais prévus par les normes en vigueur.

0203.1.5.4 Colles

- Les colles employées devront avoir fait l'objet d'un avis technique du C.S.T.B. et seront utilisées suivant les prescriptions du fabricant.

0203.1.6 PROTECTIONS

0203.1.6.1 Protection des bois

- Tous les bois sans exception seront imprégnés avant mise en œuvre d'un produit fongicide, insecticide et hydrofuge portant le label C.T.B.F.
- Leur dosage et leur mode d'emploi devront répondre aux prescriptions du fabricant approuvées par le Centre Technique du Bois. Le produit employé sera incolore et permettra l'application des peintures ou vernis de finition.

0203.1.6.2 Protection des parties métalliques

- Toutes les pièces métalliques à l'exception de celles d'aspect fini, tel que la quincaillerie, devront être galvanisées à chaud au jet de zinc après sablage des pièces (épaisseur de la protection 40 microns).

0203.1.6.3 Protection des ouvrages après mise en œuvre

- Après mise en œuvre, l'entrepreneur du présent lot doit assurer la protection de ses ouvrages par tous dispositifs appropriés (litesaux, baguettes, film plastique, etc...).

0203.1.7 POSE

- En attendant leur mise en place, les menuiseries seront entreposées à l'abri de l'humidité et dans des conditions telles que la qualité des fournitures ne risque pas d'en être altérée. Toutes précautions nécessaires seront prises à la pose des menuiseries et charpente pour assurer à celles-ci un aplomb, un alignement et un niveau corrects.
L'entrepreneur du présent lot sera totalement responsable de la pose des menuiseries, ainsi que du positionnement éventuel de certains éléments de fixation incorporés au gros-œuvre. Il devra également le réglage, le calage et le maintien provisoire de ses ouvrages jusqu'aux scellements définitifs.
- L'entrepreneur devra toujours vérifier sur place les mesures des ouvrages qui lui seront commandés, de manière qu'ils s'ajustent convenablement aux emplacements où ils doivent être posés. Les ouvrages qui ne s'ajusteront pas parfaitement seront refusés, sans que l'Entrepreneur puisse réclamer.
- Sauf spécifications contraires, la fourniture et la pose des ferrures (quincaillerie comprise) des menuiseries neuves, sera toujours due par l'entrepreneur du présent lot qui sera ainsi responsable du bon fonctionnement de la totalité de l'ouvrage pendant le délai de garantie.

0203.1.8 JOINTS DE CALFEUTREMENTS ET D'ETANCHEITE

- Les calfeutremments exécutés au mortier de ciment entre le gros-œuvre et les précadres ou bâtis dormants sont à la charge du gros-œuvre.
Tous les joints d'étanchéité complémentaires au mastic ou par profils préformés sont à la charge du présent lot.
Ces joints devront être absolument stables dans le temps, et avoir fait l'objet d'un avis technique du CSTB.

DESCRIPTIF PHASE DCE

Opération : 16-16 – CONSTRUCTION D'UNE AGENCE BANCAIRE CREDIT AGRICOLE – 17170 FERRIERES

Lot n° 203 : MENUISERIES INTÉRIEURES BOIS

- Toutes les menuiseries recevront des moulures de calfeutrement sur les 2 faces, les bois employés pour ces moulures étant de nature identique à ceux des menuiseries correspondantes.

0203.1.9

RECEPTION DES OUVRAGES DE MENUISERIE BOIS

- Avant réception, l'entrepreneur procédera à une vérification générale des ouvrages de menuiserie bois, cette vérification portant plus particulièrement sur :
 - la mise en jeu des parties mobiles (châssis extérieurs, portes),
 - le bon fonctionnement des parties mécaniques (serrures, crémones, etc...),
 - l'enlèvement des protections provisoires,
 - le nettoyage des revêtements finis.

0203.1.10

REMISE DES CLES

- Dans le cas où la fourniture de porte est à la charge du présent lot : au moment de la mise en service des bâtiments, toutes les clés des différents bâtiments, munies d'une étiquette portant les indications nécessaires devront être remises sur un tableau, au responsable désigné par le Maître d'Ouvrage.
- Il sera remis 3 clés pour chaque porte.

DESCRIPTIF PHASE DCE

Opération : 16-16 – CONSTRUCTION D'UNE AGENCE BANCAIRE CREDIT AGRICOLE – 17170 FERRIERES

Lot n° 203 : MENUISERIES INTÉRIEURES BOIS

0203.2 MENUISERIES INTÉRIEURES

0203.2.1 BLOCS PORTES

0203.2.1.1 Prescriptions communes

Blocs-portes pour cloisons ou mur de tous les locaux intérieurs comprenant :

- huisserie bois livrée avec peinture d'apprêt et recevant des cloisons sèches, des doublages, des maçonneries ou venant en remplacement des existants, d'épaisseur adaptée en conséquence, compris joint amortisseur incorporé en rainure,
- vantail à **âme pleine** de 40 mm d'épaisseur minimum avec une finition pré-peinte, avec ou sans oculus vitrés si précisé en plan.
- butoir BEZAULT Réf. 37 C ou équivalent posé au sol à toutes les portes intérieures, fixation par très fortes vis galvanisées et chevilles.

Quincaillerie :

- 4 paumelles de 110 à bague laiton,
- serrure :
 - à larder qualité « collectivité » garantie 10 ans,
 - équipée de cylindre provisoire classiques (*Cylindre définitifs KABA à charge du Crédit Agricole*) ou d'un bec de cane simple ou à condamnation/décondamnation pour les WC avec voyant libre/occupé,
- ensemble d'entrée en aluminium type "stainless line - Série EST 31" de "NORMBAU" avec rosace ronde inox adapté à la serrure. (serrure à canon, pêne dormant 1/2 tour),
- pour les portes à deux vantaux : crémone sur le vantail semi-fixe,
- pour les portes d'accès aux locaux sanitaires : ferme-porte à frein hydraulique, Réf. GEZE ou équivalent, boîtier blanc, double réglage, (rappel norme handicapés : l'effort nécessaire pour l'ouverture ne doit pas être supérieur à 50 N),
- pour les portes des WC : la présente entreprise devra prévoir la fixation des poignées de tirage côté intérieur des WC, ces poignées étant fournies par le plombier.
- Nota : les blocs-portes dans cloisons sèches sont fournis à l'entreprise titulaire du lot cloisons qui en effectuera la pose. Les recoupes et ajustages (avant et après peinture), restent à la charge du présent lot, compris détalonnage pour reprise d'air (1 cm environ), calfeutrement de finition à la périphérie de l' huisserie (à charge du présent lot) et tout habillage de finition périphérique en bois en jonction avec les ouvrages latéraux et en linteau (plat, cornière, etc...).

Prescriptions particulières :

- tenue au feu des portes donnant sur les dégagements : PF ½ H validé par un PV d'essais en tenant compte de la présence d'oculus éventuels,
- tous les cylindres des portes d'accès des locaux seront à bouton tournant intérieur,
- pour les portes à 2 vantaux : le vantail de service sera au minimum de 93,
- lorsqu'il est prévu des oculous, ils seront prévus rectangulaire, excentré et positionné à 0.50 m du sol maximum de façon à pouvoir détecter des personnes de toutes tailles.

Pour les portes CF :

- elles devront être titulaires d'un PV d'essai d'un laboratoire officiel attestant du classement demandé, ce PV étant à remettre à l'Architecte et au Bureau de Contrôle,
- certifié conforme à la NF P 25.202,
- étanchéité au feu par joints intumescents sur montants et traverses,
- ferme-porte à frein hydraulique, modèle à compas avec certification feu,
- avec ou sans hublot vitré de Ø 400 mm muni d'un vitrage coupe-feu,
- la prestation comprendra la fourniture et pose d'une plaque signalétique visible en lettres blanches sur fond rouge portant la mention « Porte coupe-feu à maintenir fermée ».

Porte à isolation phonique renforcée :

- huisserie à double feuillures,
- joints périphériques et joint sous vantail reposant sur un seuil à la suisse,
- isolement acoustique demandé : cf. nomenclature ci-après.

Porte à isolation thermique renforcée :

- huisserie à recouvrement avec joint isothermique,

DESCRIPTIF PHASE DCE

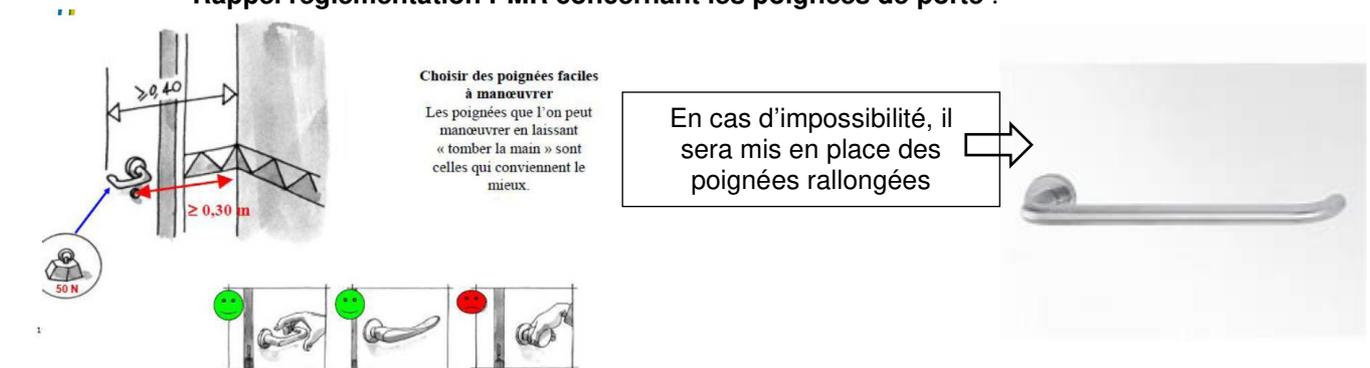
Opération : 16-16 – CONSTRUCTION D'UNE AGENCE BANCAIRE CREDIT AGRICOLE – 17170 FERRIERES

Lot n° 203 : MENUISERIES INTÉRIEURES BOIS

- vantail : cadre sapin, 2 parements en fibres de bois durs prépeintes renfermant une âme en polyuréthane et particules, avec raidisseurs intégrés.
- joint double encastré dans le bas du vantail avec seuil bois exotique vissé au sol ou barre de seuil inox bombé de 30 mm posée vissée,
- Performances requises avec Avis technique ou certificat du CTBA à fournir :
 - Stabilité Climat B
 - $U_{\text{bois}} = 1,20 \text{ W/m}^2\text{°C}$

Pour les portes coulissantes à galandage : sans objet pour le présent projet.

Rappel réglementation PMR concernant les poignées de porte :



0203.2.1.2

Nomenclature

Localisation		Dimensions	Repère	Qté	Cylindre	Condam / Décond	FP	Equipements complémentaires Performances
RdC	Local Poubelles	83 x 204 h		1	X		X	CF ½ H – Isolation thermique renforcée
	Sas	93 x 204 h		1			X	PF ½ H
	Sanit. PMR F & H	93 x 204 h		2		X		Protection pied de porte inox aux 2 faces
	Local informatique Local ménage	83 x 204 h		2	X		X	CF ½ H
R+1	Détente	93 x 204 h		1	X			PF ½ H
	Salle de Réunion	153 x 204 h		1	X			2 vantaux tiercés - PF ½ H Acoustique 42 Db + Oculus
	Rangt Mobilier	153 x 204 h		1	X		X	2 vantaux tiercés - CF ½ H Porte à habiller de bois avec huisseries invisibles
	Sas	93 x 204 h		1			X	PF ½ H
	Accès Sanit. F & H	93 x 204 h		2		X		Protection pied de porte inox aux 2 faces
PM : les portes des autres locaux sont à la charge du lot 202								

DESCRIPTIF PHASE DCE

Opération : 16-16 – CONSTRUCTION D'UNE AGENCE BANCAIRE CREDIT AGRICOLE – 17170 FERRIERES

Lot n° 203 : MENUISERIES INTÉRIEURES BOIS

0203.2.2 CHASSIS VITRES

0203.2.2.1 Châssis vitrés gaine ascenseur

- Châssis bois fixe permettant le repérage visuel de l'ascenseur depuis l'entrée du Hall et comprenant :
 - huisserie bois exotique adaptée à l'épaisseur de la paroi considérée,
 - remplissage en vitrage feuilleté acoustique de type 33.2 stratophone de chez AGC ou équivalent, performances : $RA \geq 36$ dB ($RA = RW + C$),
 - fixation du vitrage par parcloles bois.
- Compris toutes sujétions de mise en œuvre.

LOCALISATION ET DIMENSIONS : suivant plans de l'Architecte, dans parois du RdC de la gaine d'ascenseur, 60 x 260 h.

0203.2.2.2 Châssis intérieurs des locaux

PM : les cloisons, portes et châssis vitrées sont à la charge du lot 202.

0203.2.3 OUVRAGES ANNEXES

0203.2.3.1 Plinthes bois

- Plinthe en sapin blanc net de nœud, de section 95/13 mm, assemblées par coupes d'onglet pour tous les angles (angles saillants abattus par ponçage).
- Pose collée, pointée ou chevillée selon la nature de la paroi d'adossement, compris joint acrylique de finition entre plinthe et support.

Localisation : pour l'ensemble des locaux du bâtiments, sur toute leur périphérie suivant plans de l'Architecte, sauf :

- En pied des cloisons vitrées qui sont déjà munies d'une lisse en bois en partie basse,
- Dans Hall / Cage d'escalier où elles seront prévues en carrelage.

0203.2.3.2 Tablettes bois

0203.2.3.2.1 Tablettes bois Patios

- Fourniture et pose de tablette en bois massifs permettant l'habillage complet de la largeur de relevé venant habiller la paroi intérieure du bac jusqu'au relevé d'étanchéité.
Épaisseur 22 mm – Largeur 230 mm – Essence : chêne naturel.
- Fixations, non apparentes laissées à l'initiative de l'entreprise. Chants avec arêtes adoucies pour éviter tout angle saillant blessant.
- Finition : à charge du lot peinture.

Localisation : sur 3 côtés du bac végétalisé du Patio couvert, suivant plans de l'Architecte.

0203.2.3.2.2 Tablettes bois sur bâtis support

Sans objet (gaine toute hauteur).

0203.2.3.3 Soffites et coffres

- Fourniture, fabrication et pose, de coffres en médium M1, section 0.40 x 0.40 m intérieure, composés de :
 - une ossature porteuse en bois, coffres filants sur toute la longueur des tuyaux ou de la pièce,

DESCRIPTIF PHASE DCE

Opération : 16-16 – CONSTRUCTION D'UNE AGENCE BANCAIRE CREDIT AGRICOLE – 17170 FERRIERES

Lot n° 203 : MENUISERIES INTÉRIEURES BOIS

- des panneaux en médium de 19 mm d'épaisseur, qualité hydrofuge. Une finition à peindre, avant la pose des coffres, l'entreprise approvisionnera ceux-ci sur le chantier pour que le Peintre puisse les imprimer sur les 2 faces,
 - une réaction au feu M1,
 - une face facilement démontable par vis à cuvette,
 - une isolation acoustique par laine de roche de 75 mm d'épaisseur, réaction au feu M0,
 - le montage sur place sera réalisé en observant soigneusement les aplombs, les alignements et les niveaux. Les manipulations devront être faites avec soin, pour éviter d'endommager les coffres, les cloisons ou les plafonds,
 - baguette de calfeutrement périphérique.
- Compris toutes sujétions de mise en œuvre et de finition conformément à la réglementation et aux prescriptions du fournisseur.

Localisation : *soffites et coffres de section intérieure 40 x 40, provision de 20,00 ml pour l'ensemble du projet à répartir à l'exécution suivant besoin.*

0203.2.3.4 **Poteaux, lisses, et couvre joint**

- Profil sapin feuilluré, pour tous les cas où les doublages ou les cloisons ne viennent pas en butée sur un retour de cloison, de mur et/ou de plafonds.
- Couvre joint de dilatation : sans objet pour le présent projet.
- Cornières d'angles : en protection des angles saillants des cloisons, fourniture et pose de cornières d'angle plate de 20 x 20 mm compris coupes d'onglet.
Pose collée en une seule longueur et sur toute la hauteur sous plafond du local considéré.

Localisation : *pour l'ensemble du projet, suivant besoin et configuration des locaux.*

0203.2.3.5 **Trappe d'accès**

0203.2.3.5.1 **Trappes de visite PF / CF 1/2 h – Horizontales**

- Fourniture et pose de trappes de visite d'accès aux combles en plafonds, pose horizontale uniquement, de type BLOCTRAP EL2 30 / HB des Ets. BLOCFER ou similaire, composées de :
 - un cadre en bois exotique de section 72 x 58 mm,
 - un vantail en médium de dimensions 600 x 600 x 50 mm d'épaisseur, équipé d'une condamnation par batteuse et de paumelles de rotation de 140 x 70 mm,
 - des couvre joints avec joints intumescents nécessaires pour le calfeutrement coupe-feu sur les 4 côtés,
 - des joints isophoniques sur les 4 côtés,
 - une isolation thermique en laine de roche de 30 mm d'épaisseur collée sur le vantail,
 - une finition à peindre prévue au lot peinture. Avant la pose des trappes, l'entreprise approvisionnera celles-ci sur le chantier pour que le lot peinture puisse les imprimer sur les 2 faces,
 - des fixations par vissage adaptées à la nature des parois,
 - un calfeutrement de finition à la périphérie de l'hublot à la charge du présent lot.
- Les bois doivent être éco-certifiés conformément aux exigences réglementaires de la Circulaire du 5 Avril 2005, des bâtiments ERP des Marchés Publics.
Le montage sur place sera réalisé en observant soigneusement les aplombs, les alignements et les niveaux. Les manipulations devront être faites avec soin, pour éviter d'endommager les trappes et les plafonds.
- Compris toutes sujétions de mise en œuvre et de finition pour une parfaite installation, conformément aux recommandations du fabricant et à la réglementation, en coordination avec les lots cloison et peinture.

LOCALISATION : *dans les Locaux techniques :*

DESCRIPTIF PHASE DCE

Opération : 16-16 – CONSTRUCTION D'UNE AGENCE BANCAIRE CREDIT AGRICOLE – 17170 FERRIERES

Lot n° 203 : MENUISERIES INTÉRIEURES BOIS

- Au RdC : dans Ménage, Informatique et CTA
- R+1 : dans Rangement mobilier.

0203.2.3.5.2 Trappes de visite PF / CF 1/2 h – Verticales

- Fourniture et pose de trappes de visite CF 1/2 heure, isophoniques 39 dB, pose verticale uniquement, de type BLOCTRAP EL2 30 des Ets. BLOCFER ou similaire, composées de :
 - un cadre en médium monobloc MM237 de section 50 x 40 mm, avec feuillure,
 - un vantail en médium de 40 mm d'épaisseur équipé d'une condamnation par batteuse,
 - des joints isophoniques sur 4 côtés pour l'acoustique 39 dB,
 - des couvre-joints avec joints intumescent nécessaires pour le calfeutrement coupe-feu sur les 4 côtés ,
 - une finition à peindre ou à vernir prévue au lot peinture. Avant la pose des trappes, l'entreprise approvisionnera celles-ci sur le chantier pour que le lot peinture puisse les imprimer sur les 2 faces,
 - des fixations par scellement ou par vissage adaptées à la nature des parois,
 - un calfeutrement de finition à la périphérie de l'hubriserie à la charge du présent lot,
 - un passage libre des trappes de selon plan.
- Les bois doivent être éco-certifiées conformément aux exigences réglementaires de la Circulaire du 5 Avril 2005, des bâtiments ERP des Marchés Publics.
Le montage sur place sera réalisé en observant soigneusement les aplombs, les alignements et les niveaux. Les manipulations devront être faites avec soin, pour éviter d'endommager les trappes et les plafonds.
- Compris toutes sujétions de mise en œuvre et de finition pour une parfaite installation, conformément aux recommandations du fabricant et à la réglementation, en coordination avec les lots cloison et peinture.

LOCALISATION : provision de 1 U de 600 x 600 + 1 U de 300 x 300 mm pour l'ensemble du projet.

0203.2.4

PARQUET BOIS

- Fourniture et pose de parquet en chêne massif brut poncé RT1 de chez CBM ou équivalent. Lames de 130 mm, épaisseur 22 mm – Longueur 400 à 1 800 mm.
Chêne massif 100% écocertifié PEFC chêne français.
Lames livrées poncé grain 100.
Usinage : rainures et languettes 4 côtés et rainures en contre face pour une stabilité parfaite.
Classement :
 - Classement d'usage de dureté selon XP 53-669 : Classe C 34
 - Densité 650 à 750 kg m³
 - Dureté espace Monnin 2.5 à 4.5
 - Résistance thermique 0.097 m² °K / W
 - Classement d'usage UPEC selon DTU 51.11 : U₃P₂E₁C₀
 - Réaction au feu : CHENE Cfl
- Pose collée sur dalle béton du gros-œuvre, compris toutes sujétions préparations de ces supports et de mise en œuvre suivant prescriptions du fabricant choisi et DTU 51.2 (Mai 2009). C
Compris fourniture et de profil assurant la jonction entre le présent parquet et les sols de nature différente (dalles PVC). Profil en T ne laissant apparaître qu'une lisse contre laquelle viendra butée les revêtements. Il protège les bords des revêtements et fournit une transition sûre entre eux.
- Compris fourniture et pose de plinthes assorties RT1 aboutée.

Localisation : dans Salle de réunion de l'étage, suivant plans de l'Architecte.

DESCRIPTIF PHASE DCE

Opération : 16-16 – CONSTRUCTION D'UNE AGENCE BANCAIRE CREDIT AGRICOLE – 17170 FERRIERES

Lot n° 203 : MENUISERIES INTÉRIEURES BOIS

0203.2.5 EQUIPEMENTS COMPLEMENTAIRES

0203.2.5.1 Panneaux décoratifs en bois

- Fourniture et pose de panneaux muraux décoratifs de chez INNOVUS, type Stratifié Chêne Lorca M4289 finition extra mat. Pose avec façon de joint en creux comme pour le mur des automates (hors prestations du présent lot), avec des panneaux de :
 - 3 lignes de panneaux dans la hauteur : 70 + 120 + 70, soit 260 hsp
 - largeurs des panneaux : alternance de panneaux de 95 cm de largeur et de 120, à ajuster à l'exécution en fonction de la largeur de la pièce et de l'implantation de la porte à habiller.
- Mise en œuvre conformément aux prescriptions du fabricant, pose en doublage sur les cloisons en plaques de plâtre et en habillage de porte.
- Le montage sur place sera réalisé en observant soigneusement les aplombs, les alignements et les niveaux. Les manipulations devront être faites avec soin, pour éviter d'endommager les panneaux, les cloisons et les revêtements de sols et muraux,
- Compris toutes sujétions de mise en œuvre et de finition pour une parfaite installation, conformément aux recommandations du fabricant, en coordination avec les lots cloisons, faux plafonds, revêtements de sols, électricité et peinture.

Nota : le revêtement devra être de **réaction au feu M3**.

LOCALISATION : au R+1, en habillage de la paroi/Rangement dans Salle de réunion, suivant plans de l'Architecte.

NOTA : les habillages bois de la paroi support des automates du LSB sont à la charge du Maître d'Ouvrage.

0203.2.5.2 Equipement complémentaire Sanitaires

- Patères en acier zingué de type GS FRANCE EQUIPEMENT (ou équivalent).
Fixation par boulons et chevilles métalliques adaptés à la nature des parois d'adossement.

LOCALISATION : sur chacune des portes de WC.

- Plan vasques : sans objet.
- Miroirs : les miroirs seront fournis et posés par l'entreprise réalisant les faïences afin de les intégrer à celle-ci.

0203.2.5.3 Meuble kitchenette « Espace café RdC »

Aménagement d'un meuble menuisé, fabrication sur mesure, dans l'Espace café longueur 1.20 ml, comprenant :

- 1 plan de travail stratifié, à une hauteur finie de 90 cm, profondeur 60 cm, épaisseur 40 mm, fixé sur les parois verticales sans fixations apparentes, compris découpe au droit de l'évier - Coloris Gris Perle
- 1 meuble bas de profondeur 60 cm en stratifié, composé de :
 - plateau bas du placard épaisseur 3 cm posé sur piétement tubulaire inox ø 40 de hauteur 10 cm
 - parois verticales et fond épaisseur 3 cm hauteur 80 cm fixées sur le plateau bas
 - 2 portes de placard avec poignée Alu. horizontale fixée à une hauteur de 75cm.
 - 1 étagère épaisseur 25 mm
 - coloris Gris Perle
 - plinthe ht 10 cm en partie basse.

Compris tous accessoires complémentaires pour une parfaite stabilité et finition.

LOCALISATION : pour l'Espace café du RdC, suivant plans et carnet de détails de l'Architecte.

DESCRIPTIF PHASE DCE

Opération : 16-16 – CONSTRUCTION D'UNE AGENCE BANCAIRE CREDIT AGRICOLE – 17170 FERRIERES

Lot n° 203 : MENUISERIES INTÉRIEURES BOIS

0203.2.5.4 Meuble kitchenette « Espace Détente R+1 »

Aménagement d'un meuble menuisé, fabrication sur mesure, dans l'Espace Détente de l'étage de même nature que le précédent mais d'une longueur 2,40 ml et comprenant en partie basse de 2 x 2 portes dont une niche réservée à la mise en œuvre du ballon ECS.

LOCALISATION : pour l'Espace Détente du R+1, suivant plans et carnet de détails de l'Architecte.

0203.2.5.5 Meuble casiers « Espace Détente R+1 »

Aménagement d'un meuble menuisé formant casiers individuels, fabrication sur mesure, dans l'Espace détente longueur 2,67 ml, comprenant :

- 1 plan de travail stratifié, à une hauteur finie de 90 cm, profondeur 44 cm, épaisseur 40 mm, fixé sur les parois verticales sans fixations apparentes, compris découpe arrondie en extrémité - Coloris Gris Perle
- 1 meuble bas de profondeur 40 cm en stratifié, composé de :
 - plateau bas du placard épaisseur 3 cm posé sur piétement tubulaire inox ø 40 de hauteur 10 cm
 - parois verticales et fond épaisseur 3 cm hauteur 80 cm fixées sur le plateau bas
 - 5 portes de placard avec poignée Alu. horizontale fixée à une hauteur de 75cm.
 - 1 étagère épaisseur 25 mm,
 - l'ensemble parois et étagères formera ainsi 10 casiers individuels ;
 - coloris Gris Perle
 - plinthe ht 10 cm en partie basse.

Compris tous accessoires complémentaires pour une parfaite stabilité et finition.

LOCALISATION : pour l'Espace Détente du R+1, suivant plans et carnet de détails de l'Architecte.

0203.2.5.6 Variante sur meubles Espaces Café et Détente

L'entreprise chiffrera en variante, et en termes de plus-value, la réalisation de meubles en bois massif en lieu et place du stratifié.

Essence choisie : chêne naturel.

Finition : protection par vernis incolore en usine.

0203.2.5.7 Table de comptage « ETS RdC »

Fabrication et pose d'une table de comptage menuisés, fabrication sur mesure, comprenant :

- un plan de travail stratifié:
 - longueur : 170 cm à une Hauteur finie : 75cm
 - profondeur : 70 cm
 - épaisseur : 4 cm
 - Coloris Gris Perle
- 4 pieds carrés inox, fixation mécanique au plan de travail au moyen d'une platine.
- Etagères murales :
 - 2 étagères de longueur 170 cm – profondeur 40 cm
 - Epaisseur 2 cm,
 - Fixations en console sur 5 lignes de crémaillères, l'ensemble consoles et crémaillères en acier laqué,
 - Compris fixation sur murs par kit de montage adapté aux crémaillères, à la paroi et à la charge.

Compris tous accessoires complémentaires pour une parfaite stabilité et finition.

LOCALISATION : dans Local ETS du RdC, suivant plans et carnet de détails de l'Architecte.

NOTA : tous les équipements mobiliers devront être classé au feu M3

DESCRIPTIF PHASE DCE

Opération : 16-16 – CONSTRUCTION D'UNE AGENCE BANCAIRE CREDIT AGRICOLE – 17170 FERRIERES

Lot n° 203 : MENUISERIES INTÉRIEURES BOIS

0203.2.5.8 Placards et aménagements de Bureaux

PM : à la charge du Maître d'Ouvrage.

0203.2.5.9 Placard technique

Sans objet.

0203.2.6 SIGNALÉTIQUE

0203.2.6.1 Signalétique locaux sanitaires

Fourniture et pose de pictogramme en acier inoxydable de marque "HEWI sanitaires" finition surface brossée mat, autocollante :

Porte sas d'accès locaux sanitaires :

- 2U - Pictogramme WC Hommes & Femmes - largeur 80 mm, hauteur 80 mm et 1.5 mm d'épaisseur - Référence : GL0601XA040K

Porte des sanitaires :

- 2U - Silhouette Homme - largeur 71,5 mm, hauteur 150 mm et 1.5 mm d'épaisseur - Référence : 710XA.150.1
- 2U - Silhouette Femme - largeur 87 mm, hauteur 150 mm et 1.5 mm d'épaisseur - Référence : 710XA.150.2
- 4U - Silhouette handicapé - largeur 135 mm, hauteur 150 mm et 1.5 mm d'épaisseur - Référence : 710XA.150.3

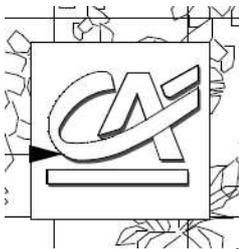


Variante : l'entreprise proposera en variante, et en termes de plus ou moins-value, le remplacement des pictogrammes en acier inoxydable par des pictogrammes en mousse stabilisée (cf. visuel ci-contre). Modèle et marque à proposer au Maître d'Ouvrage.

Pour les portes des Sas sanitaires uniquement

0203.2.6.2 Logo « CA » bois – Mur patio

Fourniture et pose d'un logo bois à insérer dans le mur végétal du Patio comprenant :



- Support bois de 800 x 800 mm, fixation murale par l'intermédiaire de pattes en aluminium laqué permettant de décoller le support du mur végétalisé de 50 cm environ, et en coordination avec les lots cloisons et espaces verts,
- Lettrine bois en relief reproduisant le logo du Maître d'Ouvrage, l'ensemble support et lettres dans des bois nobles d'essence et teinte différentes,
- Protection des bois par vernis en usine.

Maquette à proposer pour accord avant toute mise en fabrication.

Compris toutes sujétions de mise en œuvre pour une parfaite finition de l'ouvrage.

NOTA : Les autres pictogrammes, signalisation des locaux et/ou enseignes sont à la charge du Crédit Agricole, leur mise en œuvre se faisant en coordination avec les entreprises du présent projet.

DESCRIPTIF PHASE DCE

Opération : 16-16 – CONSTRUCTION D'UNE AGENCE BANCAIRE CREDIT AGRICOLE – 17170 FERRIERES

Lot n° 203 : MENUISERIES INTÉRIEURES BOIS

0203.3 **OUVRAGES DIVERS**

0203.3.1 **D.O.E. - D.I.U.O.**

- Etablissement et remise d'un D.O.E. complet en 3 exemplaires (+ 1 sur support informatique) dans un délai d'un mois maximum après réception des travaux. Un des exemplaires sera remis au Coordonnateur SPS pour joindre au D.I.U.O. (Dossier d'Intervention Ultime sur l'Ouvrage).
- Chiffrage obligatoire de ce poste dans le bordereau de l'entreprise.

0203.3.2 **HYGIENE ET SECURITE**

- Les prescriptions d'hygiène et de sécurité sont à appliquer dans le cadre de la loi n° 93.1418 du 31 décembre 1993 et de ses décrets d'application et sont fixées dans les documents établis par le Coordonnateur SPS et annexés aux pièces générales.
- L'entreprise chiffrera ce poste distinctement dans son bordereau quantitatif estimatif.

0203.3.3 **NETTOYAGE DE CHANTIER**

- Toutes les entreprises présentes sur le chantier sont tenues de nettoyer les zones dans lesquelles elles travaillent, une fois par semaine lorsqu'elles sont présentes et en tous cas dans les 2 heures qui précèdent la réunion de chantier. Les gravois seront déposés dans les bennes de chantier mises à disposition par l'Entreprise de Gros-Œuvre (tri sélectif) et gérées au titre du compte prorata. Le nettoyage hebdomadaire n'exclut pas le nettoyage général à réaliser en fin de travaux.
- Le chiffrage de la valeur de ces nettoyages est imposé et doit figurer dans le bordereau quantitatif fourni par l'entreprise.